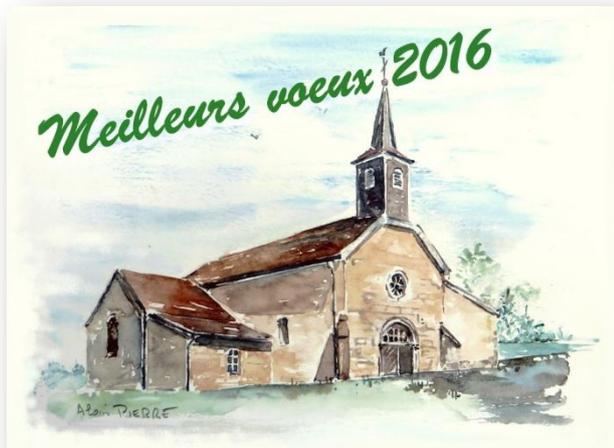


# Discours prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux 2016 par le maire Alain PIERRE



Merci à Maryvonne BRANDAZZI pour ses bons vœux, merci aussi pour le travail qu'elle effectue avec son équipe.

Maryvonne est responsable du fonctionnement des affaires scolaires, du périscolaire et de l'ensemble du personnel qui s'y rattache mais aussi Vice-présidente du CCAS et Présidente du Comité des Fêtes.

Ce n'est pas une mince affaire et j'en profite pour la remercier pour son engagement et sa disponibilité.

Merci à Michel VAUTHIER pour les commentaires apportés à la présentation des actualités de

l'année écoulée. Michel a participé à des travaux d'amélioration et d'entretien de la salle polyvalente, de la gestion des cimetières et bien d'autres actions avec tous les adjoints et conseillers municipaux qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte pour améliorer régulièrement nos équipements ou les services.

Merci à lui et à tous ses collègues pour leur implication.

## Les salutations

La cérémonie des vœux nous donne l'occasion de nous rencontrer et de saluer de nombreuses personnes et notamment nos parlementaires.

- Monsieur Michel HEINRICH député-maire d'Epinal et Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de nous rencontrer à l'occasion des réunions de travail communautaires et notamment dernièrement à Uzemain à la salle polyvalente où se sont réunis les 38 maires afin de préparer la réunion du Conseil Communautaire programmé la semaine suivante.

- Monsieur Jackie PIERRE sénateur des Vosges là aussi, nous avons eu la chance de pouvoir souvent nous rencontrer. Si ce n'est plus dans le cadre du Conseil Départemental, les contacts que nous pouvons avoir avec les parlementaires sont toujours fructueux.

Ils permettent à nos élus nationaux de prendre connaissance des problèmes locaux et de légiférer en tenant compte des réalités du terrain qui sont parfois bien éloignées de celles des salons ou administrations parisiennes. En tenant compte de ces réalités et en écoutant d'avantage les parlementaires l'élaboration de lois plus réalistes seraient mieux appliquées et on éviterait bien des "marches arrières".

-Madame Véronique MARCOT ,Vice présidente du Conseil Départemental que je remercie pour sa présence. Véronique est notamment chargée des routes, du patrimoine et du développement du numérique, autant dire que ses responsabilités et ses actions au sein de l'assemblée nous seront très précieuses car vous savez tous que la plupart de nos habitants sont dans l'attente d'un débit convenable pour les familles mais aussi pour les entreprises si petites soient-elles. Autant dire que l'action du Conseil Départemental jointe à celle de la CAE nous sera bénéfique.

- Je saluerai aussi Monsieur Gilles CHAMPAGNE président du SMDEV, adjoint au maire de Bonvillet.

-J'ai aussi le plaisir de saluer : mes collègues maires des communes voisines ou leurs représentants.



J'accueille aussi avec plaisir le Commandant de la Communauté de brigades de gendarmerie : l'adjudant-chef Stéphane MICHAUDET et sa collègue l'Adjudante BARCELLA.

Les chefs des centres de secours voisins, sapeurs-pompiers en activité ou retraités.

Je saluerai aussi :

Le père Hubert DEVILLARD

M. Vincent MONNET directeur des Ets TODA

Le personnel enseignant,

Les présidents des associations, chefs d'entreprises, artisans, commerçants, bénévoles, employés communaux, les habitants et les personnes récompensées aujourd'hui et bien évidemment sans qui cette réunion ne serait pas possible, notre Conseil Municipal.

Bienvenue à toutes et tous.

-Excuser Yannick VILLEMEN, Philippe FAIVRE, Daniel GREMILLET, Thibaut DUPUY

Cette rencontre conviviale annuelle a notamment pour objet de présenter :

- les actualités de la commune, ce qui a été fait par Michel VAUTHIER,
- la vie scolaire et sociale en général, ce qui a été fait par Maryvonne BRANDAZZI.

## Les activités et projets

Il me revient d'effectuer un rapide bilan des activités de l'année et des projets qui pourront se concrétiser en 2016.

### Pour la voirie :

En 2015 des chantiers en cours ont été terminés sous la collaboration de Vincent HUMBERT adjoint au maire délégué à la voirie :

- L'élargissement de la voie communale entre Naymont et Uzemain. Un revêtement bitumeux sur toute la surface sera posé au printemps afin de terminer ce chantier.
- La rue du Fort au Roulon a été entièrement refaite avec la pose d'un enrobé qui a suivi le changement des conduites d'eau potable effectué par le SIEMF.
- Quelques améliorations notamment sur le stationnement à l'entrée de l'école maternelle coté salle polyvalente et au carrefour entre la place de la mairie et la route départementale avec la pose d'enrobés ont été également effectués.

L'entreprise STPI a été retenue pour réaliser ce chantier avec un montant de 117 842.00 € h.t. le Conseil Départemental subventionnant cette opération à hauteur de 21%.

- Concernant l'amélioration de la sécurité dans la traversée du Roulon, l'entreprise TRB a été retenue afin de créer des trottoirs des deux cotés de la route départementale pour un montant de 134 190€ ht. Une subvention du Conseil Départemental de 21% a été accordée ainsi qu'une aide des fonds parlementaires demandée auprès du sénateur Daniel GREMILLET de 10 000€.

Avant le démarrage de ces travaux qui seront réalisés au printemps, une réunion sera organisée avec les riverains.

- Afin d'améliorer la sécurité à la sortie sur la route départementale de la rue du Fort, il est prévu de créer une nouvelle voie entre la rue du Fort et le chemin de la Veuve permettant ainsi aux riverains de sortir non plus au niveau du Fort mais à l'autre extrémité du Roulon (coté Epinal) où la visibilité est meilleure.

Ce chantier, si les finances le permettent, serait à inclure dans le prochain programme de voirie.

### L'éclairage public :

Des pannes récurrentes dans le secteur de Clairegoutte ont été constatées en raison de la vétusté des luminaires.



- Le remplacement d'une trentaine de lanternes est donc envisagé pour 2016 pour un montant de 19 300€ Subventionné par le SMDEV, il en coûtera à la commune 10 240€.

- Merci à Christian GADNEL conseiller délégué à la sécurité et aux réseaux d'éclairage et d'électricité pour le suivi de ces dossiers.

- Ce n'est pas sa seule mission puisqu'il est le référent responsable de la mise en place du recensement de la population. Deux agents recenseurs ont été recrutés : Sophie BOULANGEOT et Laury GEORGES ; elles rendront très bientôt visite à tous les habitants de la commune entre le 21 Janvier et le 20 Février afin de procéder au recensement des habitants et des logements.



## Pour la protection et l'amélioration de notre patrimoine

### Chapelle de Thiélouze :

Après les travaux d'entretien à l'intérieur de l'église effectués par les employés communaux et qui seront d'ailleurs poursuivis, la chapelle de Thiélouze a retenu toute l'attention du Conseil Municipal.

- Avec la participation des employés communaux qui effectuent en ce moment des travaux de drainage et de restauration du réseau d'évacuation des eaux pluviales, les entreprises ont été retenues pour le remplacement de la toiture et de la zinguerie, des réfections de la maçonnerie et de la peinture intérieure ; ces travaux commenceront dès que le temps le permettra.

Le montant des travaux est évalué à 56 691€ ht.

Nous serons aidés par

- une subvention de 11 905€ du Conseil Départemental,
- de 11 340€ du Conseil Régional ;
- de 8 765€ de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et
- des fonds recueillis grâce à une souscription gérée par la Fondation du Patrimoine qui à ce jour se monte à 3 143€.

Pour information, on peut rappeler que les dons sont déductibles pour 66% de l'impôt sur le revenu et pour les entreprises à hauteur de 60% de l'impôt sur les sociétés....

### Les objets classés :

A l'intérieur de la chapelle, des objets de culte classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques, une vierge à l'enfant, une statuette de bâton de confrérie, un saint Nicolas bâton de confrérie, un christ en croix ont également besoin d'être restaurés pour leur sauvegarde.



Un restaurateur de Strasbourg M. PEQUINOT a été retenu pour un montant de travaux de

7 270€ h.t., le Conseil Départemental a accordé une aide de 1 727€ ; la confrérie de la Chapelle apportera une aide de 500€.

Je remercie les membres de la commission du conseil municipal conduite par Michel CLAUDEL pour le montage et le suivi de ce dossier.

Toujours dans le domaine du patrimoine, à l'église, un drainage du sol a été effectué par les employés communaux qui a été suivi par un traitement des pierres pour empêcher les remontées d'humidité coté nord.

Des travaux de rénovation de peinture intérieure seront poursuivis à l'entrée de l'église et sur le mur de la rosace. (Une rosace qui a été créée par Gabriel Loire en 1954, pour remplacer celle détruite par le bombardement de l'artillerie allemande du 18 juin 1940, la municipalité avait fait appel à cet artiste aujourd'hui mondialement connu pour réaliser ce joyau patrimonial exceptionnel, selon les informations recueillies par Michel Claudel).

Il sera nécessaire également de se préoccuper de l'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite soit par la création d'une rampe soit par un aménagement du parvis et de la place ; on peut s'attendre à des travaux relativement importants.



#### La tourbière de Morevoid :

Depuis 2013, nous avons mis en chantier la protection de la tourbière de Morevoid, classée espace naturel sensible. Cette tourbière, vallon humide de près de 14 ha à l'est du hameau du Roulon, bénéficie d'une protection grâce à la signature d'une convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et le Conseil général. L'objectif premier était de racheter les parcelles avant leur envahissement par une végétation destructrice de ce sanctuaire. Ce chantier dont le montant était estimé à 25 000€ avec une participation communale de 5000€ arrive à son terme.

#### La salle polyvalente :

A la salle polyvalente, de nouveaux plateaux de table ont été montés par Michel VAUTHIER et les employés communaux.

On note que les coûts d'énergie électrique sont importants et l'appareillage peu adaptés à nos besoins : Pour une utilisation hivernale de 234h soit une moyenne qui pourrait correspondre à une dizaine de week-end ! la facture s'élève à 6414€ pour l'année 2015 dont 2796€ pour la prime fixe d'abonnement. Avec un changement du mode de chauffage on pourrait réaliser des économies importantes. Une étude est donc à réaliser.

#### Cimetières :

Ancien cimetière :

La réfection d'un mur de soutènement d'une valeur de travail de 5000€ a été réalisée par les employés communaux

La commission a fait un remarquable travail de recensement des tombes et de mise à jour des plans des anciens cimetières sous la conduite de Marcel BRICE adjoint au maire.

Une fiche par tombe avec photo a été réalisée.

Les informations recueillies seront transcrites sur le logiciel informatique Magnus dédié à la gestion de nos cimetières.

A ce jour, on recense 144 tombes entretenues ou en état correct dont seulement 13 à jour de paiement de la concession.

131 échues seraient et à renouveler. 83 tombes sont considérées comme abandonnées. Quelques unes, inventoriées par Michel CLAUDEL présentent un intérêt patrimonial.

Si, en raison de la création du nouveau cimetière aucune décision n'avait officiellement été prise à l'époque sur le devenir des anciens cimetières, force est de constater que peu de tombes ont été transférées. Il convenait donc au conseil municipal de se prononcer et décider sur le devenir des tombes et monuments



toujours entretenus des cimetières autour de l'église, une information a donc été diffusée et des courriers sont en cours d'envoi auprès des familles concernées.

Concernant le cimetière de Thiéluze, l'accès pour les personnes à mobilité réduite est à étudier avec le conseil municipal où des pavés et caniveaux pourraient être posés par les employés communaux.

## Urbanisme

Nous avons signé avec la chambre d'agriculture la commande pour la réalisation d'une carte communale. Ce document d'urbanisme simplifiera l'instruction des demandes de permis de construire ; le document sera réalisé en tenant compte des futures directives du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) qui est en cours de révision. Il faut savoir aussi que dans ce domaine, les demandes de permis de construire ne sont plus instruites par l'Etat et qu'il en coûtera désormais à la commune une centaine d'euros pour chaque demande. Cette carte éditée par le SCOT présente l'état d'avancement des documents d'urbanisme.

Uzemain jusqu'à présent ne possède pas de document d'urbanisme et est soumis au règlement national ce qui ne facilite pas l'obtention des permis de construire.

## Personnel

### Secrétariat de mairie :

Monsieur Daniel BEAURENAUT cessera ses fonctions à partir de la fin du mois de février, j'en profite pour le remercier, pour le travail qu'il a fourni tout au long de son activité de secrétaire et tout au long des années que nous avons passées en étroite collaboration.

Nous aurons l'occasion de lui témoigner notre reconnaissance lors de son départ officiel en retraite.

M. BEAURENAUT avait également la responsabilité du secrétariat du SIEMF. Un secrétariat partiellement effectué aussi par Mme. Nathalie PIERRON secrétaire de la mairie.

Afin de simplifier l'organisation administrative du syndicat et celle de la mairie, nous avons recruté une nouvelle secrétaire pour la mairie et une nouvelle secrétaire pour le syndicat.

Pour la mairie, il s'agit de Mlle. Emilie AIZIER d'Uzemain qui a une formation et une solide expérience en gestion et pour le syndicat de Mlle. Charlotte MOUGEL qui habite Thaon et qui était en poste en Meurthe et Moselle.

Le secrétariat du syndicat sera transféré à la station de pompage d'Uzemain. Toutes deux prendront leurs fonctions à partir du mois de février.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans leurs nouveaux lieux de travail.

## Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles

Le SIEMF que je préside a poursuivi des travaux d'amélioration des cuves de neutralisation et réalisé une étude hydrogéologique sérieuse, et qui a duré plusieurs mois, de façon à prévenir les risques de pollution à la source d'Uzemain notamment lors de fortes pluies.

Il s'agissait notamment de mesurer heure par heure grâce à des injections de fluorescéine en vert ou de sulforhodamine en rouge pour le ruisseau de la Xatte, s'il y avait une restitution de ses colorants au niveau du captage et au bout de combien de temps.

Des travaux d'amélioration du captage, de renouvellement de conduites, et de création d'un schéma de distribution sont prévus pour 2016-2017.

Les membres du comité syndical ont été invités à visiter la fonderie de Pont à Mousson. Un spectacle inoubliable des coulées de fonte. Il s'agit d'un fleuron de l'industrie française qui exporte ses produits notamment dans les Etats arabes.



Les employés du syndicat ont créé un bouclage de plus de 160m de conduite au Roulon et repris les branchements de la rue du Fort pour améliorer la distribution d'eau.

## Communauté d'Agglomération d'Epinal

La CAE exerce de nombreuses compétences aussi bien dans le domaine du sport, que des affaires sociales, de l'urbanisme, du développement économique, de la culture etc...nous sommes amenés avec Michel CLAUDEL et moi-même à être présents dans les commissions ou lors des réunions des maires ou des conseil communautaires (une trentaine). C'est à cette seule condition que nous pourrions être à l'écoute des propositions et décisions prises. C'est aussi dans ces conditions que nous pourrions, avec nos collègues maires, participer à l'élaboration de projets spécifiques répondant aux besoins du monde rural ou des habitants des bourgs ou des villes. Je peux vous confirmer que le président Michel HEINRICH est à l'écoute de nos besoins et que nous n'avons qu'à nous féliciter d'avoir choisi d'intégrer la CAE.



Le bilan a d'ailleurs été apprécié par d'autres communes ou communautés puisqu'elles ont demandé leur intégration dans le cadre du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal, ce qui portera la population concernée à plus de 100 000 habitants.

## Finances

Concernant le domaine des finances, je vous dirai comme mes collègues des communes ou des autres structures, que les moyens accordés par l'Etat étant en baisse, nous serons toujours aussi vigilants dans le choix des dépenses ; mais nous avons l'habitude car nos moyens n'ont jamais été très importants et nous avons appris depuis toujours à chercher les solutions les plus économiques.

## Conclusion

Pour terminer, je citerai quelques mots de la motion des maires vosgiens qui ont exprimé leur "ras le bol" le 19 septembre dernier et se sont élevés "contre les réductions drastiques de 30% des dotations de l'état qui étaient jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. C'est sans précédent et cela concerne chaque commune ou intercommunalité, chaque habitant, sans exception. Les 66 millions de Français ont besoin des services qui concernent tous les âges, tous les territoires et fondent le lien social, le "vivre ensemble" si précieux et si fragile dans notre société : logements, crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, transports, équipements sportifs et culturels, environnement, tri et collecte des déchets, travaux d'infrastructures, aménagements pour accueillir les entreprises créatrices d'emplois".

Alors que les communes ne peuvent consacrer guère plus de 20% de leur budget pour l'investissement, imaginez les moyens qui restent si on enlève 30% aux dotations !

Nous avons encore quelques solutions qui cependant ne seront pas forcément pérennes : Par exemple, 800 heures ont été effectuées par des bénévoles au profit des NAP en 2015 (avec la participation de parents et des conseillères municipales, grâce aussi au dynamisme du milieu associatif avec le club des "claireballes", le club de foot-ball FCU et l'Association Autour Des Ecoles d'Uzemain. Avec un modeste budget de 15 000€, dépenses et recettes en équilibre, 3h par semaine ont cependant été assurées gratuitement tout au long de l'année.

Grâce à la recherche de diverses solutions originales et souvent spécifiques au milieu rural, grâce à l'implication d'habitants qui aiment leur commune, Uzemain pourra progresser



D'ailleurs, comme nous n'avons pas d'emprunt et malgré la baisse des dotations, une marge de manœuvre est encore possible et je suis persuadé que nous arriverons à maintenir un taux d'épargne suffisant pour continuer à financer les investissements nécessaires.

Il n'est pas dans mes habitudes de renoncer.

Les élus doivent, en raison de la conjoncture actuelle, se montrer encore plus courageux, développer des initiatives, chercher des solutions et ne pas tomber dans la désespérance, une désespérance cultivée par certains partis politiques qui, pour arriver au pouvoir, n'ont d'autres solutions que de chercher à détruire l'action d'élus qui se démènent et passent leur temps pour satisfaire les attentes de chaque citoyen (certains d'ailleurs qui en demande toujours plus...).

Ceux qui n'ont jamais exercé ces responsabilités, mis au pied du mur, auraient vite compris qu'aujourd'hui plus qu'hier, il ne s'agit plus d'une occupation mais d'un sacerdoce qui mérite un peu de reconnaissance.

En attendant, vos élus et moi-même mettront toute leur énergie afin de satisfaire dans la mesure du possible vos besoins et vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2016, une année de bonheur en se rappelant toutefois que comme le disait Edouard Pailleron :

« Le seul bonheur qu'on a vient du bonheur qu'on donne ».

Alain PIERRE

